

## BLOC NOTES

LYONNAISE DES EAUX

Réf. Client 98-6054518615  
Identifiant \* 8889  
Facture N° 1011340062

### CONTACTS

PAR INTERNET :  
[www.lyonnaise-des-eaux.fr](http://www.lyonnaise-des-eaux.fr)

PAR TÉLÉPHONE :

Service client **0977 408 408**  
APPEL NON SURTAXE

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le  
samedi de 8h à 13h  
Urgence 24h/24

**0977 401 142**  
APPEL NON SURTAXE

PAR COURRIER :

Lyonnaise des Eaux - Service client  
TSA 70001  
54528 LAXOU CEDEX

### E-FACTURE

Simplifiez-vous la vie en passant à  
l'e-facture sur  
[www.lyonnaise-des-eaux.fr](http://www.lyonnaise-des-eaux.fr)



19 Septembre 2016



MME M THOMAS THIBAUT  
9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

#### Facture trimestrielle - Service de l'Eau d'ORSAY

**FACTURE** de Juin 2016 à Septembre 2016

détail au dos

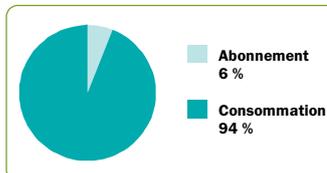
<b>VOTRE CONSOMMATION ESTIMÉE</b>	<b>30 m<sup>3</sup></b>
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>	<b>62,31 €</b>
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>	<b>68,19 €</b>
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>	<b>23,03 €</b>

#### NET A PAYER

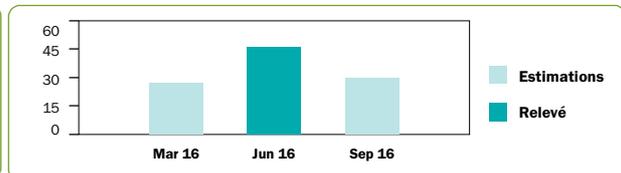
**153,53 €**

**Merci de régler cette facture à réception au plus tard le 04 octobre 2016**  
Règlement à réception, sans escompte.

#### Répartition



#### Bilan de consommation (m<sup>3</sup>)



**MME M THOMAS THIBAUT**

Adresse desservie :  
29 RUE DE LA CURE D AIR  
91400 ORSAY

Prochain relevé :  
**Décembre 2016**  
Prochaine facture :  
**Décembre 2016**

TIP 3323569

(2401/4332)

Pensez à vous mensualiser : en vous mensualisant dès aujourd'hui, votre prochaine échéance serait seulement de 51 euros.

Date et Lieu	Signature
--------------	-----------

MME M THOMAS THIBAUT  
9 IMPASSE LES HAUTS DE  
SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

IBAN : FR2120041000010855425R02073  
ICS : FR70ZZZ236497  
RUM : TIP191140980010113400621000000000

**Montant : 153,53 €**

**TIPSEPA**

LYONNAISE DES EAUX  
TSA 80154  
41974 BLOIS CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LYONNAISE DES EAUX à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LYONNAISE DES EAUX. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

114033235691 THOMAS THIBAUT 20041000010855425R02073

191140002438 12980010113400621000000000930108 15353

\* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.

## VOTRE BUDGET EAU

Le prix moyen de votre eau\* :  
abonnement + consommation  
= 51,18€/mois en moyenne\*

\* sur la base de votre  
consommation actuelle.  
Hors abonnement :  
1m<sup>3</sup> (1000l) = 4,83€,  
soit 1 litre = 0,00483€

Retrouvez plus d'informations  
sur [www.lyonnaise-des-eaux.fr](http://www.lyonnaise-des-eaux.fr)

## POUR EN SAVOIR +

Lyonnaise des Eaux  
devient SUEZ

Lyonnaise des Eaux s'appelle  
désormais SUEZ.

**Ce changement de marque  
est progressif et sera  
pleinement effectif en octobre  
2016.**

Vous retrouverez la marque  
SUEZ sur votre facture, votre  
site internet, ainsi que sur  
tous nos documents et  
communications.

Votre contrat quant à lui ne  
changera pas :

- le prix de l'eau de votre  
commune et les conditions du  
service resteront les mêmes,
- vous n'aurez aucune  
démarche à effectuer,
- vos codes d'accès à votre  
compte en ligne seront  
identiques.

Retrouvez encore plus  
d'informations sur  
[www.lyonnaise-des-eaux.fr](http://www.lyonnaise-des-eaux.fr)



N° compteur	Nouvel index	Ancien index	Consommation
D06LA344154	Estimé le 16/09/2016	959	Relevé le 16/06/2016
			929
			30 m <sup>3</sup>

Présentation détaillée de votre facture d'eau conformément à l'arrêté du 10 juillet 1996

Réf. Client : 6054518615 / N° Facture : 1011340062-1

DÉTAIL DE VOTRE FACTURE	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Montant € TTC	Taux TVA %
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>			<b>59,06</b>	<b>62,31</b>	
<b>ABONNEMENT</b>					
Part Lyonnaise Des Eaux du 01/09/2016 au 30/11/2016	0,25	32,79	8,20		5,5
<b>CONSUMMATION</b>					
Part Lyonnaise Des Eaux du 17/06/2016 au 31/08/2016	24,80 m <sup>3</sup>	1,6260	40,32		5,5
du 01/09/2016 au 16/09/2016	5,20 m <sup>3</sup>	1,5996	8,32		5,5
Part Agence de l'Eau Seine-Normandie du 17/06/2016 au 16/09/2016	30 m <sup>3</sup>	0,0676	2,03		5,5
Voies Navigables de France du 17/06/2016 au 16/09/2016	30 m <sup>3</sup>	0,0063	0,19		5,5
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>			<b>61,99</b>	<b>68,19</b>	
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT</b>					
Part Lyonnaise des Eaux réseau intercommunal du 17/06/2016 au 30/06/2016	4,60 m <sup>3</sup>	0,1784	0,82		10,0
Part Lyonnaise des Eaux réseau intercommunal du 01/07/2016 au 16/09/2016	25,40 m <sup>3</sup>	0,1773	4,50		10,0
Part SIAHYV Transport & Traitement du 17/06/2016 au 16/09/2016	30 m <sup>3</sup>	0,4430	13,29		10,0
Part SIAAP du 17/06/2016 au 16/09/2016	30 m <sup>3</sup>	0,5720	17,16		10,0
Part Commune d'Orsay du 17/06/2016 au 16/09/2016	30 m <sup>3</sup>	0,8740	26,22		10,0
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>			<b>21,45</b>	<b>23,03</b>	
<b>AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE</b>					
Lutte contre la pollution du 17/06/2016 au 16/09/2016	30 m <sup>3</sup>	0,4150	12,45		5,5
Modernisation des réseaux de collecte du 17/06/2016 au 16/09/2016	30 m <sup>3</sup>	0,30	9,00		10,0
<b>TOTAL HT</b>			142,50		
<b>MONTANT TVA ( 5.5 %)</b>			3,93		
<b>MONTANT TVA ( 10.0 %)</b>			7,10		
<b>Total TTC TVA acquittée sur les débits</b>				<b>153,53</b>	
<b>NET A PAYER</b>				<b>153,53 €</b>	

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en cas de retard de paiement (art. D441-5 CC).



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant un courrier à Service droit d'accès, Lyonnaise des Eaux - Service client TSA 70001 54528 LAXOU CEDEX.



TREL098F00001011340062000153534N

## Comment effectuer votre règlement

## PAR PRÉLÈVEMENTS MENSUELS OU À CHAQUE FACTURE.

Avec le prélèvement mensuel, étalez le règlement de votre facture sur l'année, et gérez plus facilement votre budget ; pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur [www.lyonnaise-des-eaux.fr](http://www.lyonnaise-des-eaux.fr) la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.

## PAR CARTE BANCAIRE.

Validez votre paiement au **0800 948 408** ou sur [www.lyonnaise-des-eaux.fr](http://www.lyonnaise-des-eaux.fr).

## PAR TIPSEPA.

Détachez, datez, signez le TIP et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Épargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois. Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre règlement dans l'enveloppe jointe accompagnée du TIP non signé.

**EN ESPECES : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture**

## POUR MIEUX COMPRENDRE VOTRE FACTURE

Votre facture est composée de :

- la rémunération Lyonnaise des eaux pour ses prestations de distribution et de collecte des eaux usées.
- la rémunération des collectivités locales pour leurs prestations de collectes et de traitement des eaux usées.
- et des taxes collectées par Lyonnaise des eaux pour le compte de l'agence de l'eau Seine-Normandie et des organismes publics concernés.



*Pour en savoir plus sur le cycle de l'eau, connectez-vous sur [www.lyonnaise-des-eaux.fr](http://www.lyonnaise-des-eaux.fr) et cliquez sur "découvre l'eau"*

**1** Captage et traitement de l'eau potable

Acteur : Lyonnaise des Eaux

**2** Stockage et distribution

Acteur : Lyonnaise des Eaux

**3** Consommation et rejet des eaux usées

Acteur : Vous

**4** Collecte et/ou traitement des eaux usées

Acteurs : Lyonnaise des eaux, votre Commune, Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette, Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne

